

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

<p>Entre le propriétaire :</p> <p>SOULARD Michel 8 Canton Aliénor d'Aquitaine Chéray 17190 ST GEORGES D'OLERON</p> <p>Tél : 05.46.76.73.95 – 06.81.32.50.49 soulardmichel@yahoo.fr sables_v_plage@yahoo.fr</p>	<p>Et le locataire saisonnier :</p> <p>M..... Adresse..... Tél..... E-mail.....</p>
--	---

Pour le meublé situé : 8 Canton Aliénor d'Aquitaine Chéray
 17190 Saint Georges d'Oléron
 Avec accès piscine couverte chauffée
 Capacité :Studio 2 pers 1er étage
 Animaux non admis
 Règlements acceptés : Chèques vacances- chèques- carte bancaire- espèces- virement

Durée de la location : semaine(s)
 du Dimanche à partir de 16 heures
 au Dimancheà 10 heures

MONTANT DE LA LOCATION	€
ACOMPTE	€
30% du montant total hors taxe de séjour	€
SOLDE	€
payable à l'arrivée	€
+ TAXE DE SEJOUR	€
jour / personne de plus de 14 ans payable à l'arrivée	€

Une caution de 150€ sera demandée à l'arrivée en plus du solde.

La réservation définitive prendra effet à réception du chèque d'acompte et du formulaire de réservation suivant

- un exemplaire du présent contrat, sans rature ni surcharge, daté et signé avec la mention « lu et approuvé ».
- l'acompte libellé à l'ordre du propriétaire.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires

<p>Fait à..... Le..... Le propriétaire : (signature précédée de « lu et approuvé » et /ou cachet)</p>	<p style="text-align: center;">Après avoir pris connaissance de l'état descriptif et des conditions générales de location figurant au verso.</p> <p>Fait à Le..... Le locataire : (signature précédée de « lu et approuvé »)</p>
--	---